



## Droits de douane américains: quelque 100 000 postes concernés en Suisse

L'essentiel en bref:

- Les 39% de droits de douane américains en vigueur depuis le 7 août pèsent lourdement sur les exportations suisses
- Quelque 100 000 employés sont directement concernés, principalement dans les industries horlogère, des machines et alimentaire
- Les conséquences pourraient être encore plus lourdes, car des fournisseurs et des prestataires de services en pâtissent aussi indirectement

C'était une mauvaise nouvelle pour la Suisse et elle est tombée précisément le 1<sup>er</sup> août: les États-Unis annonçaient alors que les exportations suisses seraient soumises à des droits de douane de 39% à compter du 7 août. Les produits pharmaceutiques sont pour l'instant exemptés, même si le gouvernement américain a déjà annoncé que les médicaments pourraient à l'avenir également être soumis à des droits de douane élevés. Avec une surtaxe douanière exorbitante et injustifiée de 39%, la Suisse est actuellement dans une situation bien pire que de nombreux autres pays. En effet, les États-Unis taxent nettement plus fortement les marchandises en provenance de Suisse que celles d'autres partenaires commerciaux. C'est un désavantage concurrentiel considérable pour l'industrie exportatrice suisse.

**Quelque 100 000 emplois sont directement concernés**

Pour estimer le nombre de salariés d'un secteur directement concernés par les droits de douane américains, nous nous sommes intéressés à la part des États-Unis dans les exportations totales de ce secteur. Cela permet d'estimer, ne serait-ce qu'approximativement, le nombre de salariés d'une branche affectés à la production de biens exportés vers les USA. Au total, quelque 100 000 postes sont directement concernés par les droits de douane américains, dont un cinquième dans l'industrie horlogère. Sont également très exposés les employés de l'industrie des machines et des métaux ainsi que ceux du secteur de l'alimentation et des produits du tabac. Si des droits de douane devaient être prélevés sur les médicaments, de nombreux postes seraient également concernés dans l'industrie pharmaceutique.

## **Ce n'est que la pointe de l'iceberg**

Le nombre de postes affectés par la politique douanière américaine devrait être encore bien plus élevé. D'une part, notre estimation approximative part du principe que les entreprises ont le même nombre d'employés, qu'elles exportent ou non et quels que soient les volumes exportés. En réalité, les entreprises exportatrices comptent probablement davantage d'employés, en moyenne, raison pour laquelle le nombre réel de personnes concernées devrait être plus élevé. De l'autre, nous nous limitons, dans notre calcul, aux postes directement concernés par les droits de douane américains. Mais il est clair que les conséquences négatives du désavantage concurrentiel que représentent les droits de douane américains ne se limiteront pas aux entreprises qui exportent vers les États-Unis et à leurs collaborateurs. Les droits de douane américains affecteront également les fournisseurs de l'industrie d'exportation suisse. Cela vaut aussi pour les entreprises qui proposent des services aux entreprises exportatrices. Les employés de ces secteurs seront indirectement affectés par les droits de douane américains.

Il est difficile d'estimer l'ampleur des baisses d'emploi provoquées par la politique douanière des États-Unis. La question de savoir combien de temps dure cette situation douanière défavorable sera décisive. Si le gouvernement suisse ne parvient pas à obtenir une réduction des droits de douane dans un avenir proche, au moins à un niveau comparable à celui d'autres pays, il faut s'attendre à un effet négatif sur l'emploi, surtout dans les industries fortement exposées. Afin de limiter au maximum l'impact négatif, il est essentiel, au-delà des efforts diplomatiques, d'alléger rapidement et efficacement les charges administrative et réglementaire des entreprises. Il faut, autant que possible, compenser le désavantage concurrentiel sur le marché américain par une amélioration des conditions-cadre en Suisse.